

Le Secaar veut promouvoir l'être humain dans toutes ses dimensions

Le Défap participe du 16 au 17 mai au COS 2023 du Secaar – l'équivalent d'une Assemblée générale pour ce réseau qui regroupe 18 Églises et ONG d'inspiration chrétienne, et dont le Défap est un des membres fondateurs. Soucieux de concilier développement et sauvegarde de la création, défense des droits humains et ancrage chrétien, le Secaar cherche à apporter une réflexion théologique aux acteurs de développement et une réflexion sur le développement aux théologiens.



Le Secaar représenté lors de la foire ouest-africaine des semences paysannes, en mars 2023

« Pas de souveraineté politique sans une souveraineté alimentaire et pas de souveraineté alimentaire sans une souveraineté semencière ». Ce mot d'ordre illustre l'un des nombreux engagements du Secaar, qui lui a valu d'être présent en mars dernier lors de la foire ouest-africaine des semences paysannes organisée par le COASP Bénin (Comité Ouest Africain des Semences Paysannes). Il est aussi révélateur du positionnement de cette organisation qui rassemble aujourd'hui dix-huit Églises et organisations chrétiennes d'Afrique et d'Europe, présentes dans une douzaine de pays, et dont le Défap est un des membres fondateurs. Les questions écologiques, politiques et de justice sociale y sont étroitement liées.

Le Secaar se veut un réseau engagé : pour le droit à la terre, le droit des femmes, pour aider les communautés à faire face aux changements climatiques... La vision du Secaar, ou Service chrétien d'appui à l'animation rurale, va bien au-delà de la simple notion de « développement durable ». À une époque où le développement est souvent vu à travers des indicateurs chiffrés qui tendent à occulter la dimension humaine, le respect des droits fondamentaux ou l'impact environnemental, la grande originalité de ce réseau, qui revendique son implantation dans un milieu chrétien, est de concilier ces diverses dimensions qui semblent s'opposer, en les appuyant sur un solide soubassement spirituel. Ses actions se déploient selon cinq axes de travail : le développement intégral (considérer l'être humain comme une créature avec des besoins matériels mais également relationnels et spirituels), l'agroécologie (maintenir les équilibres des écosystèmes), le climat et l'environnement (système alimentaire mondial plus juste, avec respect de l'environnement), les droits humains (promotion de la dignité humaine et accès équitable aux ressources), et la gestion de projet (accompagnement et/ou suivi). Il a été fondé en 1988 au Bénin, avant d'être officiellement constitué en association internationale en 1994 à Yaoundé, au Cameroun. Son siège se trouve aujourd'hui à

Lausanne, en Suisse, et le secrétariat exécutif à Lomé, au Togo.

Le rôle du Secaar dans le projet de « compensation carbone » du Défap

En ce mois de mai 2023, du 16 au 17, les délégués des dix-huit différentes organisations membres se retrouvent en visioconférence à l'occasion du Conseil d'Orientation et de Suivi (COS) du Secaar : une réunion qui fait office d'Assemblée générale du Réseau. Elle sera présidée par Antoinette Lawin-Ore Bossou, qui a succédé à Roger Agbakli. Cette réunion permettra notamment de revenir sur le Plan stratégique 2021-2024 et de présenter la planification 2023. Le Défap y sera représenté par Maëlle Karen Nkot, chargée de projets au sein du Service protestant de mission, ainsi que par François Fouchier. Ils pourront apporter, l'une sa perspective sur la solidarité internationale, l'autre ses préoccupations environnementales et son expérience du développement durable, et plus particulièrement en tant que délégué régional du Conservatoire du Littoral. Ce COS permettra ainsi d'entendre les messages non seulement du Défap, mais de DM, son homologue pour la Suisse romande, et de la Cevaa.

Au-delà de son soutien aux ONG ou Églises membres, le Secaar cherche à apporter une réflexion théologique aux acteurs de développement et une réflexion sur le développement aux théologiens. Des actions pour lesquelles il travaille en collaboration régulière avec le Défap et DM : le Défap a, par exemple, envoyé la bibliste Christine Prieto pour travailler sur un cycle de formations bibliques, qui a abouti à l'édition d'un ouvrage conçu pour aider des groupes à réfléchir sur la question du développement dans une perspective biblique. DM et Défap ont aussi apporté leur appui, à travers des envoyés, à la communication du Secaar.

Autre exemple des liens étroits qui existent entre le Défap et

le Secaar : c'est à l'expertise du Secaar que le Défap a fait appel pour son projet de compensation carbone. La démarche de réduction de l'empreinte écologique dans laquelle s'est lancée le Défap a en effet deux versants : l'un vise à limiter les émissions de gaz à effet de serre liées aux locaux et aux activités du Défap, avec la tenue d'un tableau de bord par le Secrétariat général ; l'autre vise à compenser les émissions qui n'auront pu être évitées en soutenant des activités destinées à diminuer la production de gaz à effet de serre, dans une proportion équivalente à ce que le Défap aura produit lui-même, de façon à parvenir à un bilan global égal à zéro : la neutralité carbone. Pour cela, le Défap a proposé de labelliser annuellement, en lien avec la Cevaa, des projets de « compensation carbone » pour les Églises membres et ses partenaires. Ainsi, pour compenser ses émissions de gaz à effet de serre de l'année 2022, c'est vers le Secaar qu'il s'est tourné, en soutenant un projet visant à promouvoir des foyers améliorés, afin de réduire la déforestation et l'utilisation de butane ; ce qui contribuera aussi à réduire les maladies respiratoires causées par l'inhalation de la fumée.

Retrouvez ci-dessous quelques témoignages en vidéo illustrant la diversité des actions et des partenariats du Secaar :

